MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITE DE PARIS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS, session 2021

La Présidente,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE PARIS, au titre de l'année 2021 :

Madame LE PARCO Isabelle, ingénieur de recherche, présidente, Université de Paris, Paris.
Monsieur HURET Christophe, ingénieur d'études, vice-président, Université de Paris, Paris.
Monsieur AGNIEL Remy, ingénieur d'études, expert, Cy Cergy Paris Université, Neuville-sur-Oise.
Madame BAUMAS Kamila, ingénieur d'études, experte, Centre national de la recherche scientifique, Toulouse.
Madame GRATIO Valerie, ingénieure d'études, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris.
Monsieur GUILLONNEAU Francois, ingénieur de recherche, Université de Paris, Paris.
Monsieur HUGOT Jean-Pierre, professeur des universités – praticien hospitalier, Aphp, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 07 septembre 2021

Christine CLERICI

Université de Paris
Pour la Présidente et par délégation
La Directrice générale déléguée
des ressources humaines et des organisations
Gabrielle Fadiga